



L'alliée de votre réussite

Mohamed Ghannouchi passe en revue les indicateurs de l'économie tunisienne, évoque la crise financière, énumère les grands chantiers prévus dans le pays et assure que la réalisation des grands projets émiratis sera accélérée

M. Mohamed Ghannouchi, Premier ministre, a prononcé à l'occasion de la tenue de la première table ronde avec le gouvernement tunisien organisée vendredi, à Tunis, par la revue économique "The Economist" sur le thème "Accroître le potentiel d'une économie spécialisée", une allocution au cours de laquelle il a principalement évoqué l'évolution de l'économie tunisienne, les défis auxquels elle fait face, ses programmes et objectifs pour la prochaine étape.

Le premier ministre a rappelé que, sous l'impulsion du Président Ben Ali, la Tunisie a déployé tout au long des 20 dernières années des efforts soutenus et inlassables pour réformer en profondeur, restructurer les institutions et les structures, afin de les adapter aux exigences de l'accord d'association conclu en 1995 avec l'Union européenne (UE).

Grace à cette démarche, a-t-il dit, la Tunisie a pu réaliser une croissance soutenue de 5% en moyenne par an, à prix constants et des fondamentaux globalement conformes aux critères de Maastricht. Elle fait partie désormais partie des pays émergents avec un PNB par habitant en terme de parité avec le pouvoir d'achat (PPA) de l'ordre de 9500 dollars US, une économie relativement diversifiée où l'industrie manufacturière, désormais en libre-échange avec l'UE représente près de 20% du PIB, le tourisme 6,5%, les transports 7% et les technologies de l'information et de la communication 8%.

La Tunisie a également été bien notée par les agences de rating avec un rating triple B accordé par Moody's Standard and Poors et Fitch IBCA et "A" par l'agence japonaise Rand II lui conférant le grade Investissement.

Toujours sur la même lancée a ajouté le premier ministre le forum économique de Davos (WEF) classe l'économie tunisienne au 36ème rang sur 134 pays sur le plan de la compétitivité globale durant l'année 2008. Ces succès, a-t-il dit, obtenus malgré un environnement international et des conditions climatiques pas souvent favorables, confortent les choix faits par le Président de la République en matière d'ouverture, de renforcement de l'initiative privée, d'association des forces vives du pays dans la préparation et la définition des réformes et politiques.

Elle confortent en un mot, a-t-il soutenu, le modèle économique et le choix de société faits par la Tunisie: une économie libérale et ouverte, une société tolérante solidaire et tournée vers l'avenir, où la femme est l'égale de l'homme, assumant un rôle accru sur les plans économiques, social et politique.

Les succès obtenus renforcent l'ambition d'aller de l'avant pour accéder à un nouveau palier de développement à l'effet de mieux répondre aux aspirations de la population tunisienne et surtout de la jeunesse en matière d'élévation de niveau de vie et de bien-être.

Trois préoccupations majeures guident en fait, l'action de la Tunisie, a affirmé le ministre. Il s'agit d'accélérer les créations d'emplois notamment en faveur des diplômés du supérieur qui représentent désormais plus de la moitié de la demande additionnelle d'emploi chaque année, d'intégrer davantage l'économie nationale dans l'espace euro-méditerranéen à l'effet d'accroître les opportunités d'investissement et de création de richesse.

C'est pourquoi le Président Ben Ali a été parmi les premiers à appuyer l'initiative du Président Sarkozy de l'Union pour la Méditerranée (UM), souligne le premier ministre.

Il s'agit également de renforcer davantage la compétitivité de l'économie nationale, d'améliorer ses avantages comparatifs en mettant l'accent sur la valorisation des ressources humaines, principal atout de la Tunisie, en renforçant l'infrastructure et en continuant à adapter le cadre légal, réglementaire et institutionnel aux normes des pays développés, en général, et de l'Union européenne, en particulier.

Afin de répondre à ces préoccupations, a fait savoir M. Ghannouchi, une nouvelle génération de réformes et de grands projets a été mise en œuvre de façon à créer les conditions d'un développement plus rapide et soutenu.

Contact : « Analyse & Ingénierie Financières »

Tél : 216 71 788 228 Fax: 216 71 786 239

E-mail : analystes@bnacapitaux.com.tn

Ces réformes concernent l'administration pour qu'elle soit plus proche des préoccupations de l'entreprise et du citoyen, sachant que plus de 87% des autorisations sont supprimées ou remplacées par un cahier des charges et un vaste programme d'informatisation est actuellement en cours pour développer les services à distance et promouvoir l'administration électronique.

Le secteur bancaire et financier est aussi concerné par ces réformes, l'objectif étant de lui assurer une assise plus solide conforme aux normes de Bale II pour que ses prestations soient plus performantes. Les créances accrochées ont d'ores et déjà fortement baissé.

Elles étaient de 33% en 1994, elles ne représentent que 16% des engagements en juin dernier. L'enseignement et la formation figurent également dans ces réformes pour en améliorer la qualité et l'employabilité avec une importante réforme engagée dans l'enseignement supérieur pour développer la co-diplômation et la certification ainsi que dans la formation professionnelle, "clé de voute" pour améliorer l'employabilité des jeunes, a ajouté le Premier ministre.

S'agissant des grands projets, le Premier ministre a notamment évoqué trois centrales électriques pour une capacité globale de 2000 mégawatts, 1200 pour le marché intérieur et 800 pour l'exportation vers l'Italie. Une autre centrale de 400 MW sera réalisée par la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) les deux autres par le secteur privé dans le cadre du système de concession.

Les appels d'offres pour la réalisation ou la manifestation d'intérêt seront incessamment lancés. Les mises en service s'étaleront sur la période 2011-2014. Une connexion électrique sera, par ailleurs, établie entre la Tunisie et l'Italie pour une capacité de 1000 MW, outre une raffinerie pour une capacité de 6 millions de tonnes.

Parmi les autres grands projets, M.Ghannouchi a cité l'unité de désalinisation de l'eau de mer pour une capacité de 50 000 m³ par jour dans le cadre du système de concession, le réseau ferroviaire rapide dans le Grand Tunis dont la première tranche s'étale sur quelques 30kms pour améliorer le transport public collectif, un port en eau profonde à 100kms de Tunis, l'extension du réseau autoroutier de quelque 220 km et des projets touristique- immobiliers sur une superficie de 2700 hectares (ha) qui seraient réalisés, pour l'essentiel, par des investissements étrangers.

Les objectifs que la Tunisie s'est assignée consistent à maintenir la croissance suivant le trend de 5,5 - 6,5% et à mettre l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée.

Les activités à forte composante de savoir devant ainsi passer de 23,4% du PIB à 27,5 % en 2011 et 35% en 2016. IL y enfin lieu de renforcer la coopération et le partenariat en particulier avec les pays de la région euro-méditerranéenne.

S'agissant de la crise financière internationale qui a ébranlé les marchés financiers et affecté la crédibilité de nombreuses grandes banques internationales, le premier ministre a indiqué que cette crise n'a pas affecté la place financière tunisienne.

En effet, a indiqué le premier ministre, les facteurs à l'origine de cette crise n'existent pas en Tunisie.

Le système de titrisation demeure fort limité et ne concerne que 2 opérations bien encadrées pour un montant inférieur à 100 millions de dollars. Par ailleurs, les prêts fonciers sont accordés à des taux d'intérêt fixes prenant en compte la capacité de remboursement des bénéficiaires et ne représentent que 10% des engagements bancaires.

Enfin les participations étrangères à la bourse de Tunis se limitent à 25% de la capitalisation boursière qui elle-même ne représente que le cinquième du PIB et les capitaux étrangers flottants ne sont que de 3%. Les placements des réserves tunisiennes en devises sont quant à eux régis par des règles prudentielles strictes et sont sous formes de titres souverains en dollars et en euros et dans la limite de 30% de dépôts auprès des banques de premier rang.

Et le Premier ministre d'ajouter qu'en dépit de quelques baisses totalisant 6% entre le lundi 6 octobre et le lundi 20 octobre, les valeurs boursières ont enregistré néanmoins une hausse de 18%, depuis le début de l'année. Toutefois, a avancé M. Ghannouchi si la crise persiste des mesures seront introduites pour préserver la dynamique de croissance et la création d'emploi.

Le Premier ministre a ajouté que pour mener à bien l'œuvre de développement, l'action gouvernementale s'articulera autour de 5 axes principaux en l'occurrence l'amélioration des prestations fournies par le secteur public, notamment dans les ports et aéroports, l'optimisation des procédures du commerce extérieur, l'accélération des programmes d'investissement public essentiellement dans le domaine de l'infrastructure et des équipements collectifs, le renforcement de la formation professionnelle et la

Contact : « Analyse & Ingénierie Financières »

Tél : 216 71 788 228 Fax: 216 71 786 239

E-mail : analystes@bnacapitaux.com.tn

consolidation des fondamentaux dans les domaines économique et des finances.

En fait, a-t-il dit, l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise et de la productivité globale qui devrait contribuer à près de 50% de la croissance et la promotion de l'emploi des diplômés du supérieur et la réduction de 2 à 3 points par an, sont les mots clés caractérisant cette action.

L'approche tunisienne se distingue, à ce titre, par une préoccupation majeure, celle de stimuler l'investissement et d'accroître l'attractivité du site tunisien au niveau de l'IDE afin de maintenir le niveau des flux à quelques 5,5% Du PIB.

Le Premier ministre a déclaré en conclusion que les choix faits par le Président de la République en matière d'ouverture, d'intégration de l'économie dans l'espace euro-méditerranéen, de diffusion du progrès social sont plus que jamais d'actualité et bénéficient d'un large consensus.

Un débat a ensuite été instauré entre M. Ghannouchi et les participants à la table ronde.

Il a été axé sur la promotion du secteur financier, le rythme de réalisation des mégaprojets, la lutte contre les effets des changements climatiques, le développement des énergies renouvelables, la convertibilité totale du dinar, la promotion du site Tunisie, le rôle des chambres de commerce mixtes dans l'intensification des IDE, l'amélioration du rendement des secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire, la propriété immobilière par les étrangers en Tunisie.

Concernant la promotion du secteur financier le Premier ministre a précisé que le rythme des réformes sera maintenu.

Quant à la réalisation des mégaprojets notamment ceux en cours et entrepris par des investisseurs arabes, ils se poursuivront selon le calendrier prévu et connaîtront même une accélération de leur rythme de réalisation.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, M. Ghannouchi a fait savoir que des programmes réussis ont été engagés pour les développer, s'agissant notamment des énergies éolienne et solaire, outre la mise en place d'une stratégie de lutte contre les effets de serre et les changements climatiques "dans laquelle tous les pays doivent s'impliquer".

Le Premier ministre a par ailleurs mis l'accent sur le rôle des chambres de commerce mixtes dans l'incitation de leurs ressortissants à investir en Tunisie.

Il a ajouté, dans ce contexte que des investissements allemands et japonais seront réalisés dans la région du nord-ouest et généreront pour la première fois entre 2000 et 2500 emplois.

Au plan de l'agriculture il a rappelé les stratégies de mobilisation des ressources hydrauliques et celles engagées pour accroître la production céréalière et développer l'élevage, d'autant que l'agriculture emploie 18% de la population et représente 13% DU PIB.

Concernant la convertibilité totale du dinar il a affirmé qu'elle est totale pour l'entreprise et partielle pour les particuliers.

Pour ce qui est de la propriété immobilière par les étrangers en Tunisie, il a indiqué que les formalités seront simplifiées et qu'il sera dorénavant possible d'acquérir une propriété dans le cadre des nouveaux mégaprojets à travers Internet, relevant toutefois que quelques réglementations seront maintenues.

Répondant à une question sur la concurrence que d'autres sites font à la Tunisie, il a déclaré que la Tunisie continuera à faire valoir ses principaux atouts, à savoir ses ressources humaines qualifiées ou pouvant acquérir facilement les compétences requises et une administration à l'écoute et au service de l'entreprise et de l'économie.

Source :TAP